

Atelier d'initiative citoyenne – « Transformer la place Saint-Bruno pour diminuer les nuisances liées au trafic »

Compte-rendu de la 3ème séance le 11/10/2025

Lieu : MDH Chorier Berriat

Durée : 9h30-13h

Participant-e-s : 11 personnes présentes, 2 personnes excusées, 3 personnes absentes pour cette troisième étape sur un panel initial de 24 personnes tirées au sort (17 personnes présentes à la première séance, 14 à la seconde séance)

Ordre du jour de la séance

Matinée

- Echanges sur les suites de l'atelier d'initiative citoyenne
- Restitution de la réunion de concertation sur la piétonisation (7/10)
- Travail collectif sur les pistes d'actions proposées par le panel

Midi – repas partagé

1. Echanges sur les suites de l'atelier d'initiative citoyenne

Calendrier prévu suite aux 4 séances de l'atelier d'initiative citoyenne

- Lundi 3 novembre : présentation des pistes d'actions de l'atelier par des représentant-es du panel citoyen. Pas de débat en séance à cette occasion.
- Jeudi 13 novembre : présentation des pistes d'actions issues de l'atelier d'initiative citoyenne lors d'une réunion ouverte à tous les habitants et acteurs du quartier St Bruno.
- D'ici la fin du mandat actuel : réunion avec les élu-es actuel-es et les services concernés pour discuter des pistes d'actions issues de l'atelier.
- Après les élections municipales de mars 2026 : une délibération sera discutée publiquement en conseil municipal concernant les suites données aux pistes d'actions de l'atelier.

2. Restitution de la réunion de concertation sur la piétonisation (7/10)

Jonathan l'Ecolier propose une synthèse orale des principaux points échangés lors de la réunion publique du 7/10 consacrée à la discussion sur une éventuelle piétonisation de la place St Bruno et

des rues adjacentes (le compte-rendu de cet atelier sera mis à disposition sur l'espace partagé dès qu'il sera terminé).

3. Travail en plénière sur les pistes d'actions portées par le groupe

Sur la base d'un travail de synthèse réalisé par Fanny Simon et Antoine Gonthier en reprenant les comptes rendus des deux premières séances de travail, la méthode utilisée pour finaliser les propositions est celle de la décision par consentement.

Cette méthode cherche à lever des objections que chacun-e peut avoir pour formuler des propositions qui conviennent à tout le monde

Le résultat de ce travail encore en cours est ci-dessous :

- En **vert**, les propositions validées en plénière
- En **jaune**, les propositions non discutées encore
- En **rouge**, les propositions qui n'ont pas abouti à une formulation acceptée par l'ensemble du groupe

=> Les propositions en jaune et en rouge seront retravaillées dans la première partie de la prochaine et dernière séance prévue jeudi 16 octobre prochain.

L'aménagement : un levier pour améliorer le vivre ensemble et éloigner / rendre plus discret le trafic

Piste d'action 1 : Lancer dès le début du prochain mandat un réaménagement global de la place pour la rendre plus attractive et agréable

Pourquoi ? Effets attendus ?

- *Le réaménagement peut dissuader les trafiquants et contribuer à réduire les nuisances pour les riverains*
- *Au delà de l'effet sur le trafic, le réaménagement permet d'améliorer la qualité de vie et l'usage de la place pour les riverains*

Comment ? Modalités concrètes ?

- Associer toutes les parties prenantes dans les discussions sur ce réaménagement (associations, commerçants, riverains, usagers...)
- Réaliser une étude quantitative et qualitative préalable sur l'utilisation du parking, la circulation et l'usage de la place St Bruno et des rues adjacentes

Parmi les éléments concrets à intégrer dans cet aménagement :

- Réévaluer avec les habitants les espaces pour les terrasses sur la place et dans les rues adjacentes, pour les augmenter quand c'est possible
- Augmenter les espaces de jeux et lieux attrayants pour les personnes et les élèves du collège Fantin Latour (tables et bancs, tables de jeu...)

- Sur la base de l'étude, réévaluer avec les habitants la possibilité de faire évoluer / transformer / supprimer le parking de la place du marché
- Ombrager la place du marché (arbres, halles, pergolas végétales...)
- Aérer la partie arborée du square (élaguer les arbres, laisser entrer la lumière...)
- Réguler la circulation routière : 1 rue entrante / 1 rue sortante de la place, pour laisser plus de place aux espaces commerciaux et de sociabilité, jeux etc.

Piste d'action 2 : Proposer des aménagements spécifiquement conçus pour dissuader / empêcher le trafic sur la place St Bruno

Pourquoi ? Effets attendus ?

- Ces aménagements visent directement ou indirectement à rendre plus difficile l'organisation du trafic sur la place.

Comment ? Modalités concrètes ?

- Mise en place de dispositifs pour laisser passer les poussettes / fauteuils mais empêcher ou limiter les engins type trottinettes dans les entrées et sorties piétonnes de la place (chicanes, passages pavés...)
- Augmenter l'éclairage public le soir et la nuit pour supprimer la présence de coins sombres sur la place.

Sécurité et Prévention : une approche partenariale / la médiation au cœur des enjeux de tranquillité publique

Piste d'action 3 : Renforcer la coopération et la coordination des acteurs sur le territoire et leur complémentarité

A/Meilleure coordination et dialogue entre la police nationale et municipale,

Pourquoi ? Effets attendus ?

- Pour améliorer l'efficacité de l'action globale des forces de sécurité, et du continuum de sécurité, et la prise en charge des plaintes.

B/Entre les services de la Ville et Métropole pour assurer l'entretien du quartier (propreté, éclairage, aménagements)

Pourquoi ? Effets attendus ?

- Lutter contre le syndrome de la « vitre cassée » (cercle vicieux des dégradations) et lutter contre le sentiment d'insécurité. Préserver l'attractivité du quartier pour les riverain-es et les personnes extérieures

C/Entre les institutions (police nationale, action judiciaire, ville, métropole) et la société civile (associations, riverains, commerçants)

Pourquoi ? Effets attendus ?

- Aider les institutions à affiner le diagnostic par les remontées habitants et améliorer la réactivité.
- Renforcer le travail de médiation sur le terrain

Comment ? Modalités concrètes ?

- Renforcer la mission de proximité de la police municipale (rôle d'écoute et de relais des remontées des habitants)

Piste d'action 4 : Mener des actions de prévention et d'accompagnement des jeunes et des familles

Pourquoi // Effets attendus ?

- Éviter l'embrigadement des jeunes dans le trafic, agir pour une dynamique de co-responsabilité de l'espace public

Comment ? Modalités concrètes ?

- Renforcer l'accompagnement à la parentalité à destination des familles de jeunes en difficulté, dont les jeunes impliqués ou risquant de s'impliquer dans le trafic
- Actions de prévention ciblées sur la jeunesse, dont les mineurs isolés vulnérables, et des incitations au volontariat (SNU, service civique...)

Piste d'action 5 : Cibler les actions répressives sur les individus violents et mettre en place des actions pédagogiques/éducatives pour les individus impliqués dans le trafic sans violence

Pourquoi // Effets attendus ?

- Cette mesure est issue des discussions avec Sebastian Roché (présentation de cette politique menée aux Etats-Unis et qui semble avoir eu des effets positifs sur la baisse du niveau de violence)
- Diminuer le niveau de violence sur la place et plus généralement dans l'espace public à Grenoble en concentrant les moyens de police et de justice sur les individus violents.
- Offrir d'autres perspectives aux « petits dealers » en lien avec les actions de médiation et de prévention (Piste 4)

Comment ? Modalités concrètes ?

- Demander à la Ville de porter cette piste d'action auprès de la police nationale
- Proposer un débat avec Sebastian Roché et/ou d'autres experts pour une discussion avec les responsables locaux de la police nationale

Piste d'action 6 : Étudier en partenariat entre la police nationale et la Ville la pertinence de l'augmentation du nombre de caméras de vidéo-surveillance lors du réaménagement de la Place Saint Bruno et des rues adjacentes

Pourquoi // Effets attendus ?

- L'installation de nouvelles caméras est une demande de la police nationale pour appuyer son travail d'investigation. Etudier finement l'installation de nouvelles caméras sur la place pourrait permettre d'améliorer le travail de la police et de dissuader le trafic.

Comment ? Modalités concrètes ?

- Mettre en place une réunion de travail entre la police nationale et les services de la Ville

Piste d'action X : Mettre en place un arrêté interdisant les trotinettes électriques sur la place et assurer les moyens nécessaires au respect de cette mesure

Piste d'action X : Proposer un service de médiation sur le territoire (Aline)

Vie de quartier : Renforcer l'attractivité de quartier et l'occupation positive de l'espace public

Piste d'action 7 : Améliorer la propreté de la place et mieux gérer au quotidien les questions de Gestion Urbaine de Proximité

Pourquoi // Effets attendus ?

- Lutter contre le « syndrome de la vitre cassée » et améliorer la vie quotidienne des habitants dès maintenant, sans attendre un projet global de la place.

Comment ? Modalités concrètes ?

- Garantir les moyens nécessaires alloués à la propreté sur la place et assurer la sécurité des agents du service propreté
- Proposer des actions de sensibilisation des usagers de la place, pour améliorer la co-responsabilité de tous
- Assurer la qualité du service rendu par le service propreté / le suivi des agents du service propreté pour vérifier que le travail est fait de manière satisfaisante
- Faciliter la qualité du service rendu par le service en entamant une démarche qualité et en organisant le retour des usagers sur les points noirs en matière de propreté
- Faire une liste et régler les situations de « points noirs » sur la place ou dans les rues alentours (potelets gênants ou mal placés, jardinières abandonnées...)

Piste d'action 8 : Encourager l'occupation positive de l'espace public

Pourquoi // Effets attendus ?

- Cette occupation positive permet aussi de renforcer les liens entre habitants, l'attractivité et la qualité de vie de la place, en complément des travaux de réaménagement.

Comment ? Modalités concrètes ?

- Développement d'une programmation d'événements à l'échelle du quartier : sport régulier dans le square, activités familiales, Cinéma Plein air, temps de cafés de rue, animations pour enfants, patinoire (exemple à Saint Martin d'Hères : danse à l'extérieur), ...
- Déplacement d'événements de plus grande envergure dans le quartier
- Aider davantage les associations qui veulent faire vivre l'espace public à St Bruno
- Proposer à des jeunes pris dans le trafic un retour vers l'emploi à travers des missions d'animation de la vie du quartier

5. Bilan de séance

Réponses au questionnaire individuel (anonyme) : 9 questionnaires sur 11 personnes présentes

Qu'avez-vous pensé, globalement, de cet atelier ?			
Pas du tout satisfaisant	Peu satisfaisant	Plutôt satisfaisant	Très satisfaisant
0	1	5	4
Êtes-vous satisfait-e du niveau d'information reçue concernant le fond du sujet ?			

Pas du tout satisfaisant	Peu satisfaisant	Plutôt satisfaisant	Très satisfaisant
0	1	4	3
Concernant la forme, êtes-vous satisfait des méthodes d'animation proposées ?			
Pas du tout satisfaisant	Peu satisfaisant	Plutôt satisfaisant	Très satisfaisant
0	0	4	5
Est-ce que la séance a répondu à vos attentes et à vos questionnements ?			
Pas du tout satisfaisant	Peu satisfaisant	Plutôt satisfaisant	Très satisfaisant
0	1	3	5
Quel est votre niveau de motivation pour la suite ?			
Pas du tout motivé-e	Peu motivé-e	Plutôt motivé-e	Très motivé-e
0	1	3	5
Que souhaiteriez-vous améliorer dans cet atelier ?			
Le temps prévu / manque de préparation de la séance (1)			
Autres remarques que vous souhaitez partager ?			
Bonne méthode utilisée sur le consentement (1)			

Prochaines dates de l'atelier St Bruno

- Séance 4 de l'atelier (finalisation des préconisations et suites) :** Jeudi 16 octobre – 18h à 20h30 – Hotel de Ville

Contacts et informations utiles

L'ensemble des documents-ressources et informations sur l'atelier sont disponibles en ligne dans l'espace <https://cloud.grenoblealpesmetropole.fr/s/acYYkcno4HoHsB3>

La Ville de Grenoble continuera à envoyer par mail (si besoin via l'adresse participation.vac@grenoble.fr) les comptes-rendus des séances ainsi que les informations pratiques à l'ensemble des participant-es.

- Contact** Ville de Grenoble: Antoine GONTHIER (07 88 08 42 67) et Fanny SIMON (06 70 77 05 81 – participation.vac@grenoble.fr)
- Contact collectif Saint-Bruno :** collectif.stbruno@gmail.com // 06.18.99.25.97